

149	UTBM Service communication	L'EST REPUBLICAIN	22 novembre 2022
		Bour- gogne-Franche-Comté	UBFC

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avenir des universités de Bourgogne et Franche-Comté : le débat relancé

Les discussions autour de l'avenir de la Communauté d'universités et établissements de Bourgogne-Franche-Comté continuent d'agiter les hautes sphères de la vie universitaire.

Les prises de position, tranchées, se poursuivent autour de l'avenir de la Communauté d'universités et établissements (Comue) de Bourgogne-Franche-Comté. Dans une « lettre ouverte aux présidents et directeurs des établissements membres de l'université de Bourgogne-Franche-Comté », Françoise Bévalot, ancienne présidente de l'université de Franche-Comté, et Jean-Claude Fortier, ancien président de l'université de Bourgogne, rappellent ainsi avoir « initié ensemble, il y a vingt ans, le rapprochement des deux universités généralistes de Bourgogne et de Franche-Comté dans un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) que la logique de regroupement a élargi ensuite aux principales écoles. La crise ouverte depuis un mois et demi a ouvert la boîte de Pandore du "sauve qui peut" et du "chacun pour soi" qui réveillent les tentations localistes et mettent en cause cette démarche de regroupement qu'on espérait irréversible [...] ».

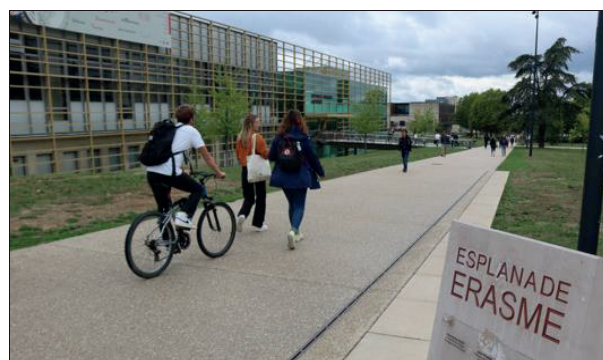
Elle poursuit : « Sans les liens et l'énergie collective d'une structuration régionale forte et effective dans la pratique quotidienne de chaque établissement, il est illusoire de penser qu'une recherche reconnue à l'échelle internatio-

le, et même nationale, puisse se développer, ou alors c'est ignorer qu'une structuration multipolaire est à l'origine des réussites scientifiques sur lesquelles chaque territoire local se plaît à communiquer [...]. L'objet de cette lettre est de vous exhorter à vous mobiliser tous ensemble à la tête de l'uBFC (université de Bourgogne-Franche-Comté) et de chacun de vos établissements pour stopper la machine à perdre et maintenir la confiance dans le travail en commun jusqu'à la fin du contrat de site actuel ; c'est ensuite et surtout de vous encourager à construire un avenir solidaire pour la triple mission enseignement supérieur-recherche-innovation et par là même garantir à la jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté une clé digne de son avenir. Il s'agit non pas seulement de sortir d'une crise, mais de rentrer dans l'histoire ».

L'avis des enseignants-chercheurs

De son côté, un collectif d'enseignants-chercheurs de l'université de Bourgogne rappelle, dans une autre lettre ouverte, que « lors de la séance du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2022, a été votée de manière impréparée et non éclairée, la décision engageante de faire sortir l'université de Bourgogne de la Comue uBFC au terme du contrat de site, le 31 décembre 2023. Nous vous appelons par cette lettre, tant pour des raisons de forme que de fond, à revenir sur cette décision et à engager au plus vite avec la communauté un dialogue pro-

fond, contradictoire et constructif, sur l'avenir du site. Nous souhaitons en effet, en notre qualité de membres de la Communauté universitaire bourguignonne impliqués quotidiennement dans la formation et l'insertion des nouvelles générations comme dans la recherche et sa valorisation économique et sociale, exprimer toutes les incompréhensions et inquiétudes liées à cette décision qui nous apparaît comme prise à la hâte et sans mesurer toutes ses implications [...]. Nous appelons de nos vœux l'engagement de nouvelles discussions avec l'ensemble des partenaires (établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche-Comté et ministère) en vue de faire évoluer la Comue uBFC et de porter haut les ambitions d'un vaste espace d'ensei-



Le contrat de site de la Comue uBFC se termine le 31 décembre 2023. Photo archives LBP/Anne-Françoise BAILLY

gnement et de recherche qui rayonnera au plan international. L'université de Bourgogne, vieille de 300 ans, n'a pas vocation à disparaître comme absorbée au sein d'un tout, mais au contraire à s'affirmer comme l'un des établis-

sements moteurs de cet espace collectif, tout en gardant sa capacité à engager d'autres collaborations parallèles, avec d'autres acteurs aujourd'hui extérieurs à l'uBFC ».

F. J.

Les précisions du président de l'uB

De son côté, Vincent Thomas, président de l'uB, rappelle, dans une communication interne datée du 16 novembre que « depuis 2020, l'uB a proposé à de nombreuses reprises aux membres d'uBFC une évolution de la structuration institutionnelle de notre site. En effet, l'actuelle Comue a été jugée impropre à porter une ambition autre que régionale par le jury international, ce qui a mis fin à l'I-Site BFC, le projet de Programme d'investissements d'avenir (PIA) le plus conséquent du site. Cet arrêt a entraîné la perte d'un financement de l'Enseignement supérieur et recherche (ESR) régional à hauteur de 10 millions d'euros par an, ayant vocation à être pérennes si l'I-SITE avait été confirmé. L'analyse du jury international, associée au constat d'inefficacité globale de fonctionnement d'uBFC et au refus de l'État de la proposition d'évolution vers une Comue plus équilibrée avec un

double siège, a conduit l'uB à prendre acte du fait que la structuration actuelle du site ne permet pas de faire émerger une politique ambitieuse, offrant les conditions propices à un rayonnement national et international de nos forces d'enseignement et de recherche ». Cela étant, « notre établissement n'a pas « claqué la porte » à une politique de site par sa décision de sortir de la Comue » précise Vincent Thomas. « L'uB est un établissement qui participe actuellement, avec ses partenaires, à la création des conditions d'émergence d'une politique de site plus performante, plus intégrative et ouverte à tous les établissements du site Bourgogne-Franche-Comté qui le souhaitent, tout en étant respectueuse des identités et prérogatives de chaque établissement qui intégrera l'Établissement public expérimental (EPE) » qu'elle souhaite en effet voir émerger.